PROJET PEDAGOGIQUE

Table des matières

I. INTRODUCTION **4**

1. PHILOSOPHIE DU PROJET : 4
2. FINALITES DU PROJET : 5
3. PUBLIC VISE : 5

II. ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE 6

1. LES OBJECTIFS DE SAC ADOS 6
   A. Objectif général : 6
   B. Objectifs individuels : 6
2. APPROCHE PEDAGOGIQUE ET METHODOLOGIQUE 6

III. LE CADRE 11

1. LA PROCEDURE D'INTERGRATION AU PROJET : 11
2. LE REGLEMENENT DU PROJET : 12
3. LE BILAN PERSONNEL : 14
4. LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS : 14

IV. LES MOYENS D'ACTION : 14

1. LES CHANTIERS 14
2. DEBATS SUR DES THEMATIQUES DE SOCIETE 16
3. LES SEJOURS RESIDENTIELS 16
4. HORAIRE : 17

V. DISPOSITIF D'EVALUATION 18

1. EVALUATION REALISEE PAR LES JEUNES 18
2. EVALUATION REALISEE PAR L'EQUIPE 18

VI. LES ANNEXES 20

1. REGLEMENT DU PROJET SAC ADOS A DESTINATION DES JEUNES: 20
2. DOSSIER DE CANDIDATURE : 22

I. INTRODUCTION

1. PHILOSOPHIE DU PROJET :

La vie n'est pas un long fleuve tranquille mais plutôt une grande aventure où il faut chercher son itinéraire, traverser des déserts et grimper des montagnes.

Pour une telle aventure, il est plus sûr d'avoir un bon équipement. En effet, tout aventurier vous dira que pour voyager, il vaut mieux porter un sac à dos que tirer une valise qui risque d'être trop encombrante et difficile à déplacer. Mais encore faut-il savoir que mettre dans ce sac à dos afin qu'il ne soit pas trop lourd et qu'il y ait juste le nécessaire pour avancer facilement.

Par ce projet « Sac Ados », nous avons donc la volonté de proposer aux jeunes de découvrir et de fabriquer les outils nécessaires à emporter dans leur sac afin de les aider à trouver leur chemin de formation, d'insertion socio-professionnelle afin qu'ils puissent envisager plus sereinement leur avenir.

Ainsi, nous pensons qu'ils auront besoin d'un sac de confiance en eux, d'un manteau d'estime de soi, d'un couteau suisse avec leurs compétences, d'une carte reprenant les différentes formations possibles, d'un guide du routard en entreprise, d'un album de leurs découvertes, etc.

Le projet « Sac Ados » est un lieu d'accueil et de passage pour les aventuriers qui se sont perdus sur leur chemin de formation et qui ne savent plus avancer à cause d'un sac à dos trop lourd à porter ou ne contenant pas assez d'outils. A travers ce projet, ces aventuriers pourront créer ou consolider les outils essentiels à mettre dans leur sac à dos et commencerons à tracer leur itinéraire de formation.

2. FINALITES DU PROJET :

Le projet a une mission de prévention à l'égard des jeunes afin d'éviter toute rupture de ceux-ci avec leur environnement social et surtout scolaire.

Nous visons l'émancipation sociale du jeune tout en préservant son autonomie dans les choix posés. Nous travaillons avec le jeune en essayant d'activer ses ressources et d'en développer de nouvelles.

L'égalité des chances et les questions d'accessibilité sont également des valeurs que nous défendons dans nos actions.

3. PUBLIC VISE :

Tous jeunes âgés de 16 à 23 ans, pouvant être scolarisés dans un établissement secondaire de l'arrondissement judiciaire de Marche-en-Famenne, qui ne trouvent plus leur place dans l'enseignement ou qui sont déscolarisés. Mais aussi les jeunes qui rencontrent des difficultés à s'inscrire dans une formation qualifiante.

II. ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE

1. LES OBJECTIFS DE SAC ADOS

A. Objectif général :

Offrir aux jeunes en situation de difficultés scolaires ou de formation un espace d'accueil temporaire leur permettant de faire le point et de retrouver une motivation afin qu'ils puissent continuer leur parcours de formation et/ou d'insertion socio-professionnelle dans de meilleures conditions.

B. Objectifs individuels :

Cet « espace-temps » permettra aux jeunes de se fixer des objectifs afin que ceux-ci puissent :

- Trouver ou retrouver leur place dans la société actuelle ;
- Découvrir leurs potentialités ;
- S'orienter (si besoin) vers une nouvelle formation ;
- Créer du lien avec d'autres (jeunes, adultes), avec diverses structures ;
- (Re) prendre confiance en eux, en les autres mais aussi dans les structures existantes.

2. APPROCHE PEDAGOGIQUE ET METHODOLOGIQUE

Le projet « Sac Ados » a été réfléchi afin de permettre aux jeunes d'y prendre une part active. Ce projet s'inspire de certains principes de la pédagogie active et participative.

Cette pédagogie privilégie le vécu et l'expérimentation du jeune afin de l'aider à reprendre confiance en lui et en ses capacités. L'objectif de cette

pédagogie, est de tenter de pouvoir résoudre des problèmes sur base de l'expérimentation et de « l'essai-erreur ». En effet, l'accompagnant n'est pas là pour transmettre son savoir, mais bien pour accompagner le jeune et le groupe dans leurs expérimentations ainsi que d'assurer un cadre sécurisant pour tous.

Les capacités de chacun sont exploitées afin de renforcer l'autonomie du jeune lorsqu'il sera face à des situations nouvelles. Il s'agit donc d'un processus de découverte active des potentiels et des limites de chacun.

Dans le concret, l'usage de ce type de pédagogie se traduira par :

- Une participation active des jeunes dans les différents chantiers et la possibilité d'essayer de résoudre seul, en groupe ou avec l'aide d'un adulte les problèmes rencontrés.

- L'évaluation régulière du fonctionnement du projet par le groupe (jeunes et travailleurs participants au projet) et la mise en place des aménagements nécessaires.

- Une prise de contact hebdomadaire entre un jeune et le bailleur d'ouvrage afin d'organiser les modalités pratiques du chantier (heures de rendez-vous, matériel à prendre…).

- La prise en charge par un jeune du pôle « cantine » afin que le groupe puisse manger le midi.

- La proposition de différentes thématiques de société qui seront abordées lors d'activités et de débats.

A travers cette méthodologie, le projet travaillera trois objectifs principaux :

- **La vie en groupe** : Tout le projet se déroulera en groupe. Le projet débutera par un moment résidentiel. Ce choix se justifie par l'importance de créer une cohésion de groupe pour la suite du projet. Il est important que chacun puisse découvrir les atouts mais aussi les limites du groupe et des personnes qui le composent.
  L'objectif étant que les jeunes puissent se rendre compte qu'ils font partie d'un groupe dans lequel ils sont engagés et que le groupe est aussi important que l'individu. C'est aussi l'occasion pour eux de comprendre qu'il peut être judicieux de faire appel à d'autres lorsqu'ils rencontrent de nouveaux obstacles.

- **Aller à la rencontre de nouvelles personnes, de nouveaux points de vue :** A travers les chantiers et les différentes activités, chaque jeune pourra découvrir et développer de nouvelles compétences. Mais l'un des objectifs de « Sac Ados » est aussi que les jeunes puissent développer leur esprit critique.
  En effet, lors de chaque chantier, nous serons accueillis par une personne ou une association qui a des valeurs, une manière de penser, d'agir sans doute différentes de celles des jeunes.
  Lors des échanges avec ces personnes, les jeunes seront donc confrontés à un mode de fonctionnement différent et pourront confronter leurs idées, leurs opinions. Cela pourrait être l'occasion pour eux d'ajuster si besoin leur propre mode de fonctionnement et de continuer à le faire mûrir.

- **La réflexion sur la suite de son parcours :** A travers les différentes activités, les échanges entre jeunes et avec les personnes nous accueillant ou encore les rencontres individuelles, le jeune pourra réfléchir à la suite de son parcours scolaire et/ou socio-professionnel et

pourra confronter ses croyances, ses idées à celles des autres et aux réalités qu'il aura rencontrées.

A la demande du jeune, nous pouvons aussi lui offrir un accompagnement plus individuel en lui proposant un espace de parole en dehors du groupe. Pour le jeune qui en ferait la demande, cela peut-être une occasion de plus de faire le point sur sa situation.

En résumé, Sac Ados favorisera :

- Le travail avec un petit groupe de jeunes ;
- La participation active de chacun ;
- Le respect, la valorisation de la parole, de la place et de la production de chacun ;
- La perception et l'observation de son mode de fonctionnement dans un groupe ;
- Le développement de ses possibilités en termes de participation, production, création, négociation, coopération et solidarité.

Ce projet se fait dans le respect d'une démarche pédagogique dans le sens où :

- Le jeune est l'acteur principal de son apprentissage ;
- Chaque membre du groupe apportera une plus-value au groupe et vice-versa ;
- Le ou les adultes qui accompagnent le groupe n'ont pas de projet particulier pour le jeune, mais offrent un cadre avec des règles précises qui permettent aux participants d'évoluer en toute sécurité, de s'autonomiser et de construire un projet personnel ;
- Le ou les adultes qui accompagnent le groupe auront un rôle soutenant afin de permettre aux jeunes de prendre conscience de leurs ressources, de leurs potentialités et de leurs limites ;

Pour que le projet puisse se dérouler dans les meilleures conditions, le responsable du projet sera attentif à ce que chaque participant respecte les règles de savoir être suivantes :

- Respecter les opinions de chacun ;
- Respecter l'autre ;
- Accepter de se remettre en question ;
- Accepter les remarques constructives de chacun (jeunes et adultes).

III. LE CADRE

1. LA PROCEDURE D'INTERGRATION AU PROJET :

Lorsqu'un jeune veut intégrer le projet :

A. Une rencontre est organisée entre lui et le responsable du projet. Lors de ce moment, le responsable présentera le projet, son fonctionnement, ses objectifs ainsi que sa pédagogie de travail. A la fin de cette rencontre le jeune recevra également une version papier de cette présentation ainsi que le dossier de candidature complet.

Si cela devait s'avérer nécessaire et avec l'accord du jeune, l'équipe[1] prendra également contact avec l'institution adéquate (SAJ, SPJ, école, CPAS, Forem…) pour obtenir un accord concernant une éventuelle prise en charge du jeune au sein du projet.

B. Si le jeune est toujours intéressé à intégrer le projet, une deuxième rencontre sera fixée avec le responsable.

Lors de cette rencontre, le jeune présentera les objectifs qu'il voudra mettre au travail au sein du projet. Le responsable vérifiera avec le jeune si ceux-ci sont réalistes et sont compatibles avec les objectifs du projet.

Si ce n'est pas le cas, le travailleur essayera avec le jeune de reformuler de nouveaux objectifs ou de le réorienter vers une structure plus appropriée. A la fin de ce deuxième entretien, le jeune pourra, s'il le souhaite, poser officiellement sa candidature en remplissant le formulaire ainsi qu'en rédigeant une lettre de motivation.

[1] L'équipe est composée du responsable, du travailleur accompagnant certaines activités et si besoin d'un membre de la direction de l'AMO.

C. Pour finir, en se basant sur le dossier de candidature du jeune, l'équipe prendra une décision concernant sa participation au projet. Tout en favorisant la participation de jeunes venant d'horizons différents l'équipe sera particulièrement attentive à la cohésion de groupe.

En cas de refus de prise en charge d'un jeune, l'équipe devra motiver ce refus et en informer le jeune.

D. Une fois la décision prise, le responsable prend contact avec l'institution afin de signer la convention, si cela s'avère nécessaire.

E. Le responsable et le jeune rempliront et signeront l'engagement mutuel dans lequel seront repris :

- Les objectifs de travail du jeune ;
- La durée de l'engagement ;
- Le règlement d'ordre intérieur du projet.

Pour les mineurs, l'engagement mutuel devra être contresigné par les parents ou le représentant légal du jeune.

NB : Si besoin, cet engagement peut être modifié ou adapté en cours de projet.

2. <u>LE REGLEMENENT DU PROJET :</u>

Si le jeune veut intégrer le projet, le règlement devra être signé par le jeune et le(s) travailleur(s). En le signant, le jeune ainsi que le(s) travailleur(s) s'engagent à respecter ce règlement, en sachant qu'il est non exhaustif et pourra être adapté en fonction du groupe et des activités(horaires, jours de présence, …) en cours de réalisation. En cas de non-respect du règlement par un jeune, des sanctions pourront être prises en fonction de son comportement.

En cas de non-respect des règles et dans la mesure du possible, une rencontre sera organisée entre le jeune et une partie de l'équipe comprenant le coordinateur, le travailleur accompagnant et, si besoin, la direction. Dans un premier temps, chaque personne présente pourra exprimer son ressenti face à la situation. Puis dans un second temps, une recherche de solution(s) pouvant aller jusque la sanction sera envisagée.

Cette solution devra :

- Être acceptée par le jeune et par les membres de l'équipe présente ;
- Être proportionnelle et en rapport avec l'acte commis ;
- Être bénéfique pour le jeune « sanctionné » et pour la/les personne(s) lésée(s) ;
- Si possible, être bénéfique à la collectivité ;

L'exclusion du jeune ou de sa mise à l'écart temporaire du groupe devra être une solution de dernier recours. L'un des objectifs du projet est la valorisation du jeune et non le renforcement de son comportement inadéquat.

Ce règlement du projet se trouve en annexe du projet pédagogique.

3. LE BILAN PERSONNEL :

L'objectif du projet personnel est d'accompagner le jeune à vivre une expérience positive et de renforcer celle-ci. Toute expérience couronnée de succès a des chances de se reproduire. Il s'agit de réconcilier le jeune avec la réussite dans le rapport aux autres, aux institutions et avec lui-même.

4. LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS :

Durant toute la période du projet et mais aussi après celui-ci, le jeune pourra, s'il le souhaite, rencontrer un travailleur de l'AMO de manière individuelle. L'objectif est de pouvoir offrir aux jeunes un espace plus personnel, en dehors du groupe, où ils pourront venir déposer ce qu'ils veulent, que ce soit lié au projet ou encore à leur situation personnelle.

IV. LES MOYENS D'ACTION :

1. LES CHANTIERS

A raison de 4 jours par semaine, les participants seront accueillis par un bailleur d'ouvrage. Les objectifs de ces chantiers sont multiples : pouvoir rendre service à la collectivité, découvrir ou approfondir certaines techniques ou encore découvrir de nouvelles personnes avec peut être une philosophie, une façon de penser différente de la leur.

Afin que tous les jeunes puissent trouver leur inspiration, le responsable du projet veillera à diversifier les types de chantiers.

Les chantiers pourront être :

- Manuels : peinture, petite rénovation, rafraîchissement…
- Natures : élagage, nettoyage de forêt, plantation d'arbres…

- Sociaux : animation d'enfants, accompagnement d'un public plus défavorisé…

Comme déjà expliqué précédemment, le but des chantiers est que les jeunes ne soient pas considérés comme des professionnels mais qu'ils puissent découvrir de nouvelles techniques dans les meilleures conditions et aller à la rencontre de nouvelles personnes.

Durant les chantiers, les jeunes restent sous la responsabilité du coordinateur. Le bailleur d'ouvrage s'engage quant à lui à fournir une personne référente au niveau technique ainsi que le matériel nécessaire pour mener à bien le chantier.

2. DEBATS SUR DES THEMATIQUES DE SOCIETE

Durant, le projet nous aurons quelques moments où les jeunes débattront de thématiques de société qui les touchent. Les thèmes des débats seront décidés collégialement (jeunes et travailleurs) et dans la mesure du possible seront animés par un « expert » maîtrisant la thématique débattue.

Les jeunes iront aussi à la rencontre d'institutions publiques (CPAS, FOREM, pouvoir politique…) afin qu'ils puissent avoir des informations claires sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens acteurs.

3. LES SEJOURS RESIDENTIELS

Le projet commencera et se clôturera par un séjour résidentiel. Le séjour en début de projet aura pour objectif à travers diverses activités (escalade, accrobranche, via ferrata,…) de favoriser la cohésion de groupe et la découverte des autres. Le séjour de fin de projet, permettra lui d'évaluer collectivement le projet, d'échanger sur la suite du parcours des jeunes mais aussi de faire des activités ludiques pour clôturer ce projet et se souvenir de toutes les expériences vécues ensemble.

4. HORAIRE :

	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
08h30-09h00	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	
09h00-12h30	Atelier	Atelier	Atelier	Atelier	
12h30-13h00	Temps de midi		Temps de midi		
13h00-16h00	Atelier	Atelier	Atelier	Atelier	

Le vendredi, les jeunes ne viendront pas dans les locaux de Sac-Ados. Cette journée est consacrée au travail en équipe « pédagogique ».

Durant cette journée, une réunion d'équipe sera organisée pour permettre à l'équipe de discuter de l'évolution des jeunes, de l'évolution des projets en cours, de l'organisation interne, des souhaits des jeunes...

L'autre partie de la journée sera consacrée à l'organisation et à la réflexion des projets existants mais aussi au développement de nouveaux projets.

Ce moment permettra également aux jeunes de réaliser des démarches relatives au projet (ONEM, CPAS, remédiation scolaire…).

V. DISPOSITIF D'EVALUATION

1. EVALUATION REALISEE PAR LES JEUNES

Durant la durée du projet, il y aura deux types d'évaluations réalisées par les jeunes. Au minimum, une fois toutes les deux semaines, le groupe se réunira pour évaluer le projet en cours et si besoin apporter les modifications nécessaires sur le plan organisationnel. Si les jeunes ont une part active dans les décisions d'organisation du projet, le(s) travailleur(s) les accompagnants restent garants de la philosophie et du cadre du projet.

A la fin du projet, les jeunes devront réaliser une évaluation. Celle-ci sera fera en trois temps :

A. Une auto-évaluation à partir de questions précises.

B. Une évaluation plus globale portant sur le degré de satisfaction quant à l'apport des ateliers, des perspectives et de la vie du groupe.

C. Une évaluation plus dynamique sous forme de création originale à travers la réalisation d'un support. Le premier niveau d'évaluation concerne l'apport global du projet en regard des attentes initiales des jeunes.

2. EVALUATION REALISEE PAR L'EQUIPE

Ce projet spécifique est évalué sur base annuelle et sur le principe de l'évaluation participative : l'ensemble des acteurs est invité à réagir au travail et à ses modalités, ainsi qu'à tout élément qui entre en relation directe ou indirecte avec le projet. Par acteurs nous entendons les travailleurs, les jeunes, leurs parents, tous les partenaires ainsi que les membres de l'AMO (direction, travailleurs sociaux). Le service peut prendre l'initiative de solliciter

l'intervention d'un organisme externe pour réaliser cette évaluation. De plus, les bailleurs d'ouvrage et les « experts » rempliront une évaluation spécifique à leur intervention dans le projet.

VI. LES ANNEXES

1. REGLEMENT DU PROJET SAC ADOS A DESTINATION DES JEUNES:

En intégrant le projet, le jeune s'engage :

- A participer à l'entièreté du projet Sac Ados se déroulant du 23 février 2015 au 19 juin 2015.
- A respecter les horaires fixés. L'horaire du projet étant prévu de 9h00 à 16h00 les lundis, mardis, mercredis et jeudis. Un accueil est prévu à partir de de 8h30. En cas de modification de l'horaire, le jeune sera prévenu dans les plus brefs délais par le responsable du projet.
- A être présent aux deux moments en résidentiel (3 jours et 2 nuits) qui sont prévus en début et fin de projet.
- A prévenir au plus vite le responsable du projet en cas d'absence et en cas d'absence prévue à l'avance (rendez-vous médicaux ou autres) à prévenir au plus tôt le responsable du projet ainsi qu'à de demander un justificatif d'absence lors de son rendez-vous.
- A accepter, en cas de demande d'une institution avec laquelle il est en relation (école, CPAS, aide à la jeunesse) que le responsable du projet puisse fournir l'état des lieux de ses présences. Il sera prévenu si une telle demande est faite.

De plus, Sac Ados étant un lieu de vie collectif où des règles de savoir-vivre sont à respecter. Nous demandons donc au jeune d'être particulièrement attentif :

- Au respect du tour de parole de chacun ;
- A être présents et ponctuels aux activités;

- Au respect du travail de chacun ;
- A adopter un comportement sans violence (acte et parole) avec toutes les personnes qu'il pourrait côtoyer ;
- A ne pas adopter un comportement dangereux pour lui ou pour les autres ;
- A participer tous les jours au rangement et au nettoyage du matériel et des lieux ;
- A ne pas consommer de boissons alcoolisées, de boissons énergisantes, ou de produits psychotropes.

Pendant les activités collectives, le jeune s'engage à :

- Ne pas fumer, utiliser son GSM ou manger en dehors des pauses ;
- Ne pas recevoir de visite,
- Ne pas quitter les lieux d'activités sans justification valable.

2. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Dossier de candidature

Ce dossier doit comprendre:

1. Les informations générales
2. Fiche médicale individuelle
3. Lettre de motivation
4. Le règlement signé

Cadre réservé à SAC ADOS

Nom:

Prénom

Date dépôt candidature: .. / .. /20..

Candidature aceptée: OUI - NON

I. INFORMATIONS GENERALES

1. Données personnelles:

Nom:	Prénom
Date de naissance: …../…../……..	Lieu de naissance:
Nationalité:	Sexe: M / F

Adresse:

Num:	CP:	Ville:
GSM:		Tel:

Adresse e-mail: @

2. Statut actuel:

Etudiant : OUI / NON

Nom de l'école:

Adresse:

Année et Section:

Demandeur d'emploi: OUI / NON	Stage d'attente: OUI / NON
Bureau du Forem de	Tel :

Bénéficiaire du CPAS: OUI / NON	CPAS de :

Nom de la personne référente:

Tel:

☐ **Autre (service de l'aide à la jeunesse, Vierge noire, centre de demandeurs d'asile ...)**

Nom du service:

Personne référente

Adresse:

Num:	CP:	Ville:

Tel:

☐ **Autre (service de l'aide à la jeunesse, Vierge noire, centre de demandeur d'asile ...)**

Nom du service:

Personne référente :

Adresse:

Num:	CP:	Ville:

Tel:

3. Personne de contact

Je suis mineur : OUI / NON

Si oui, quelles sont les coordonnées d'un de tes représentants légaux (parent(s), tuteur(s)…) :

Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Num :	CP :	Ville :
GSM :		Tel :
Adresse e-mail : @		

Je suis majeur : OUI / NON

Si oui, en cas de problème, je souhaite que cette personne soit prévenue:

Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Num :	CP :	Ville :
GSM :		Tel :
Adresse e-mail : @		

II. TON PARCOURS (scolaire, formation…)

Quel est le dernier diplôme que tu as obtenu ?

☐ CEB (6ème primaire) ☐ CESI (3ème secondaire) ☐ CESS (6ème secondaire)

Peux-tu expliquer les formations (scolaire(s), Forem, CPAS ou autres) que tu as entrepries **ces 5 dernières années** ? Si tu as suivis plusieurs formations la même année, utilise une ligne par formation.

Années (période)	**Intitulé de la formation suivie (scolaire, qualifiante …) et si possible le nom de l'organisme qui la dispensait.**	**Résultat (réussi, raté, abandon, en cours …)**

III. Ta présentation et tes motivations

Tu as déjà répondu à pas mal de questions, mais nous ne te connaissons pas encore beaucoup. Nous allons donc encore te poser quelques questions afin de mieux faire connaissance. Tu ne dois pas stresser, nous ne vérifierons pas l'orthographe, ni si c'est bien écrit, utilise ton style habituel. Essaye juste qu'on puisse comprendre ce que tu veux dire.

Tu peux te faire aider par une personne de ton choix et elle peut si t'as veux écrire à ta place.

Comment as-tu connu Sac Ados et qu'est-ce qui tu intéressé et motivé dans le projet ?

Présente-toi en quelques lignes :

- Qui es-tu ?
- Quels sont tes hobbys, tes centres d'intérêts ?
- Comment imagines-tu ton avenir professionnel ?
- As-tu une idée plus ou moins précise de ce que tu ferras dans deux ans ?
- Quelles sont les valeurs importantes pour toi ?
- Comment penses-tu pouvoir t'impliquer au mieux dans le projet ?

Ce sont des idées en cas de manque d'inspiration. Mais sens-toi libre de nous raconter ce que tu as envie qu'on sache de toi.

As-tu des craintes à participer au projet ou des questions supplémentaires ?

Fixe toi au minimum 3 objectifs personnels que tu as envies d'atteindre durant la durée du projet (être à l'heure, m'impliquer durant toute la durée du projet, m'intégrer au mieux dans le groupe…). **Nous pouvons t'aider à formuler tes objectifs**

1.

2.

3.

4.

IV. FICHE MEDICALE INDIVIDUELLE

1. Identité du jeune

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

2. Médecin traitant :

Nom :	Prénom :
Tel :	

3. Personne(s) de contact :

Nom :	Prénom :
GSM :	Tel :
Nom :	Prénom :
GSM :	Tel :

4. Informations médicales générales

Groupe sanguin :	Porte-il/elle des lunettes? OUI - NON
Poids :	A-t-il un appareil auditif? OUI - NON
Taille :	
Pointure :	

5. Informations médicales spécifiques

Es-tu atteint de … (si oui quels sont les gestes adéquats)

Diabète OUI - NON	
Asthme OUI - NON	
Epilepsie OUI - NON	
Somnambulisme OUI - NON	
Affections cardiaques OUI - NON	
Affections cutanées OUI - NON	
Allergies (médicament, aliment…) OUI - NON	
D'un handicap quelconque OUI - NON	

As-tu eu des maladies antérieures ou subi des opérations ?

	Date :
	Date :
	Date :
	Date :

As-tu été vacciné contre le tétanos	OUI - NON
Sais-tu nager ?	TRES BIEN - BIEN - MOYENNEMENT - NON
Es-tu vite fatigué ?	OUI - NON
Es-tu claustrophobe ?	OUI - NON
As-tu le vertige ?	OUI - NON

6. Traitement régulier :

As-tu un traitement régulier à prendre : OUI - NON . Si OUI, peux-tu remplir le tableau suivant :

Nom du médicament	Fréquence	Quantité (posologie)
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

7. Remarques éventuelles :

Si tu as encore des choses à nous dire (activité que tu ne peux pas faire…) que tu n'as pas pu inscrire dans la fiche médicale, tu peux le faire en-dessous :

Je soussigné(e)

confirme que les informations inscrites dans la fiche médicale sont correctes et suffisantes au bon déroulement du projet. En cas de modification de mon état de santé (nouveaux traitements, …), **je m'engage à informer le responsable du projet dans les plus brefs délais.**

Date : Signature :

V. AUTORISATIONS ET REGLEMENT DU PROJET

1. Autorisation parental (pour les jeunes mineurs)

Je soussigné(e)

En tant que représentant légal de

Autorise ce dernier à participer au projet Sac Ados se déroulant du 23 février 2015 au 19 juin 2015 organisé par l'AMO Mic- Ados.

Date : Signature :

2. Autorisation de l'utilisation du droit à l'image :

Dans le cadre de la mise à jour de notre site internet et/ou blog, ainsi que de la diffusion des informations au sujet de nos activités, nous pouvons être amenés à utiliser des photos ou des vidéos des jeunes présents dans le projet. Pour ces différentes raisons, nous vous demandons de remplir le document suivant nous autorisant ou non à diffuser certaines images ou vidéos.

Nom et prénom du jeune :

Nom et prénom du représentant légal :

☐ J'autorise l'utilisation des photos ou vidéos par l'AMO Mic-Ados.

☐ Je n'autorise pas l'utilisation des photos ou vidéos par l'AMO Mic-Ados.

Date : Signature

3. Règlement du projet :

En intégrant le projet, tu t'engages :

- A participer à l'entièreté du projet Sac Ados se déroulant du **23 février 2015 au 19 juin 2015.**
- A respecter les horaires fixés. L'horaire prévu étant du projet est de 9h00 à 16h00 les lundis, mardis, mercredi et jeudis. Un accueil est prévu à partir de de 8h30.
- En cas de modification de l'horaire, le jeune sera prévenu dans les plus brefs délais par le responsable du projet.
- A être présent aux deux moments en résidentiel (3 jours et 2 nuits) qui sont prévus en début et fin de projet.
- En cas d'absence, de prévenir au plus vite le responsable du projet.
- En cas d'absence prévue à l'avance (rendez-vous médicaux ou autres), tu t'engages à prévenir au plus tôt le responsable du projet ainsi qu'à de demander un justificatif d'absence lors de ton rendez-vous. Il n'y a pas d'activité le vendredi, essaye dans le mesure du possible de fixer tes rendez-vous ce jour-là.
- En cas de demande d'une institution avec laquelle tu es en relation (école, CPAS, aide à la jeunesse), le responsable du projet peut fournir l'état des lieux de tes présences. Tu seras prévenu si une telle demande est faite.

De plus, Sac Ados est un lieu de vie collectif où des règles de savoir-vivre sont à respecter. Nous demandons au groupe d'être particulièrement attentif au respect de celles-ci :

- Nous respectons tous la parole de chacun ;
- Nous nous engageons à être présents et ponctuels aux activités;
- Nous nous engageons à respecter le travail de chacun ;
- Nous nous comportons sans violence (acte et parole) avec toutes les personnes que nous côtoyons ;
- Nous participons tous les jours au rangement et au nettoyage du matériel et des lieux ;
- Nous n'avons pas de comportement dangereux ni pour nous ni pour les autres ;
- Nous ne consommons pas de boissons alcoolisées, de boissons énergisantes, ni de produits psychotropes.

Pendant les activités collectives, tu t'engages à :

- Ne pas fumer, utiliser son GSM ou manger en dehors des pause ;
- Ne pas recevoir de visite,
- Ne pas quitter les lieux d'activités pendant ces dernières.

En cas de non-respect d'une de ces règles, des sanctions pourront être prise. Ces sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion du projet. Comme expliqué dans le projet pédagogique de Sac Ados, aucune sanction ne sera prise sans t'avoir rencontré. En cas d'exclusion temporaire ou définitive, le responsable pourra si besoin prévenir les institutions (école, CPAS, services de l'aide à la jeunes) de la sanction prise.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du projet Sac Ados et suis en accord avec le contenu.

Fait à : Le :

Signature du jeune : Signature du représentant légal